

Première rencontre du « Conseil des Marais »
le vendredi 14 septembre 2001

9h30-10h : ouverture de la journée par **Jean-Claude BEAULIEU**, président du Forum des Marais : actions en cours et place du Conseil des Marais ;

10h-11h30 : **Première table ronde : Prairies de marais atlantiques et élevage.**

La plupart des acteurs s'inquiètent sur l'avenir de l'élevage en marais, or cette activité permet de maintenir les prairies naturelles humides, fleuron de la richesse biologique. Face à ce paradoxe, le débat s'organisera en trois temps :

- Quelle est la situation de l'élevage au sein des marais atlantiques ? Quelles synergies à trouver avec les prairies de marais ?
- Quelles sont les démarches entreprises par les différents acteurs ?
- Quelles orientations communes peuvent être imaginées pour cette activité au sein des marais atlantiques ? Quelles nouvelles solidarités ?

Intervenants :

- **Jacques MAROTEIX**, président de la Chambre d'Agriculture de Charente -Maritime
- **Francis BERLAND**, éleveur en Marais Poitevin
- **Joseph GAUTIER**, éleveur en Marais Breton
- **Dominique DEFRANCE**, directeur de la DDAF de Charente-Maritime
- **Patrick STEYAERT**, directeur de l'INRA Saint Laurent de la Prée
- **Jean-Jacques BLANCHON**, responsable de la gestion des espaces naturels à la Ligue pour le Protection des Oiseaux

11h30-13h : **Deuxième table ronde : Nouveaux enjeux de l'entretien des réseaux hydrauliques de marais.**

- La complexité des réseaux hydrauliques constitue la signature des marais littoraux atlantiques. Leur entretien fait appel aujourd'hui à de nombreux partenaires financiers. Comment prendre en compte les dimensions nouvelles, au delà des dimensions hydrauliques : les dimensions paysagères et biologiques ?
- De nouveaux défis se présentent pour les syndicats de marais et leurs structures fédératrices : comment organiser la coopération autour des programmes d'entretien? autour de la lutte contre la jussie, le ragondin ? Comment organiser la gestion des ouvrages ?

Intervenants :

- **Michel LACOUTURE**, directeur de l'UNIMA,
- **Alain DAILLEDOUZE**, président du SIAH du centre Médoc ;
- **Jacky COUTON**, président du syndicat des marais de Sallertaine (Marais Breton)
- **Hubert DE GRANDMAISON**, Union des Marais Sud Loire ;
- **Jacques GUILLOTEAU**, directeur de l'EID-Atlantique
- **Christian RIGAUD**, biologiste du CEMAGREF, spécialiste du poisson
- **Laurent VIENNE**, Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

13h-14h30 : **Buffet + consultation des travaux du forum des marais.**

14h30-15h : **Synthèse des travaux de la matinée** par Dominique ROUSSET et deux rapporteurs de chacune des tables rondes

La réalité européenne des marais atlantiques (20min) par Nacima BARON YELLES, géographe, co-auteur du livre « Les marais maritimes d'Europe Atlantique PUF 2001.

15h-16h45 **Table ronde : Implications des collectivités locales dans les marais**

- Quels sont les problèmes rencontrés dans les marais atlantiques et quelle est leur place dans les négociations territoriales ?
- Quelles sont les actions qui peuvent être mises en place par les différents échelons de la politique territoriale ? Quels partenaires ? Quels moyens ?
- Quelles orientations pour le Conseil des Marais Atlantiques ?

Intervenants (ordre alphabétique) :

- **Bernard DRAPPEAU**, maire de Courçon, conseiller général de Charente Maritime, président de l'UNIMA ;
- **Guy GRELAUD**, conseiller général de la Vendée, président de la Communauté de Commune de Chaillé-les-Marais ;
- **Geneviève PERRIN GAILLARD**, députée des Deux-Sèvres ;
- **Philippe PLISSON**, vice-président du Conseil Général de la Gironde, président de la Communauté de Communes de Saint Ciers sur Gironde
- **Jean-Pierre TALLIEU**, maire de la Tremblade, conseiller général de Charente Maritime ;

16h45-17h : Mot de clôture et organisation pour l'année du CONSEIL DES MARAIS par Jean-Claude BEAULIEU, président du Forum des Marais Atlantiques, vice-président du Conseil Régional de Poitou-Charentes.

Contexte de création du Conseil des Marais Atlantiques

Le conseil des marais atlantiques a pour **objectifs** de :

- De créer une **assemblée consultative et créative** auprès du Forum des Marais atlantiques afin d'orienter au mieux ses actions ;
- De proposer un **espace de réflexion** entre les acteurs des différents marais littoraux **sur des problèmes qui leurs sont communs** ;
- De **promouvoir les marais atlantiques** dans leur diversité ;
- De favoriser l'émergence d'une **vision stratégique qualitative des marais** au sein des politiques de développement des territoires européens, et notamment celles de l'Arc Atlantique.

Cette journée constitue une **première étape d'un processus améliorable** en fonction des échanges.

Pour la mise en route du Conseil des Marais, un questionnaire a été envoyé au printemps 2001. En fonction des premiers retours, le programme de la journée s'est organisé autour de tables rondes thématiques :

- le choix est cette année : « prairies de marais » et « entretien des réseaux hydrauliques » ;
- l'après midi, les élus feront part de leurs préoccupations sur le devenir des marais dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire.

Pour ces tables rondes, nous souhaitons privilégier le débat et les échanges entre les intervenants et avec l'ensemble des participants. Il n'y aura pas d'exposés.

Afin que cette première journée soit la plus satisfaisante possible, quelques règles du jeu sont proposées :

1. Pour chaque intervenant, il est demandé de partir de sa propre expérience, d'insister sur la dimension qui intéresse l'ensemble des marais atlantiques et, dans la mesure du possible, d'avoir au préalable fait le point avec ses pairs afin éventuellement de témoigner en leurs noms sur leurs thématiques communes.
2. Les débats seront préparés et animés par Dominique ROUSSET, journaliste et productrice de l'émission « l'économie en questions » sur France Culture.

Au cours de la journée, **des résolutions pourront être prises** et portées à connaissance par l'édition d'une première « **lettre du Conseil des Marais Atlantiques** ». Elle pourra sortir trois fois par an et servira d'espace d'expression aux acteurs et de lien entre les groupes de travail.